



MODULE COMPLEMENTAIRE SST

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

VOTRE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE
CONÇU PAR LES SAPEURS-POMPIERS

SST



4 heures (présentiel)



Réservé aux sapeurs-pompiers

Participants 4 minimum*, 10 maximum

*En-dessous de 4 participants, la formation ne peut être organisée de façon satisfaisante.



Taux certification 100%**

Pas de validation par bloc de

compétences ** Année de référence : 2023



Objectifs

- Prévenir les risques
- Assurer sa propre sécurité et celle des autres
- Effectuer les gestes de secours appropriés et surveiller l'évolution de l'état de la victime jusqu'à l'arrivée des secours

Prérequis Être titulaire de l'unité de valeur «équiper prompt secours» de sapeur-pompier / Être à jour de formation continue
Modalités adaptées sur demande aux personnes en situation de handicap

Contenu de la formation

Séquence n°1 : connaître l'entreprise et les risques professionnels

- situer le cadre juridique de l'activité SST dans l'entreprise
- appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise
- situer le rôle du SST en tant qu'acteur de la prévention en entreprise

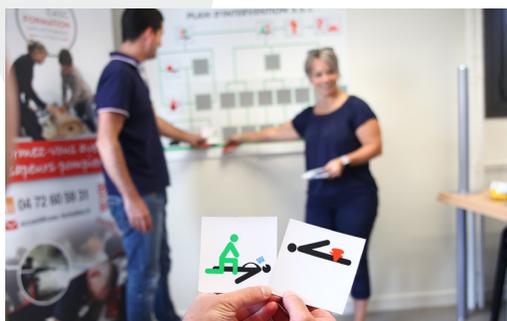
Séquence n°2 : le SST, acteur de la prévention dans l'entreprise

- situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention en entreprise
- repérer les situations dangereuses dans le cadre de travail
- informer les personnes désignées dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise, lorsqu'une situation dangereuse est repérée



Suites de parcours possibles

Devenir formateur SST : formation initiale de formateur SST (Sauveteur Secouriste du Travail)



• Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Le formateur mobilise 3 techniques principales s'inscrivant dans la stratégie pédagogique d'apprentissage mise en oeuvre pour cette formation :

- Les techniques qui permettent de faire le point sur les connaissances déjà acquises et restant à acquérir (étude de cas, mise en situation, questionnement, ...)
- Les techniques qui permettent d'acquérir les connaissances nécessaires au SST (exposé, démonstration pratique suivie d'ateliers d'apprentissage...)
- Les techniques qui permettent d'appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé (simulation, mise en situation d'accident du travail simulé, mise en situation professionnelle, cas concret, QCM...)



Depuis 2020, le CASC du SDMIS a mis en place un support pédagogique numérique SST. Cet outil interactif accompagne le groupe dans l'analyse de situations dangereuses et dans l'identification des différents moyens de prévention des accidents et de protection des salariés. Il mobilise une grande variété de contenus (quiz, photos, vidéos, sons...) et ainsi que des outils pédagogiques spécifiques (Plan d'Action Prévention).

Encadrement : la formation est dirigée par un formateur SST ou un formateur de formateur SST, à jour de formation.

• Suivi et évaluation

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste, chaque candidat devra suivre 1 épreuve certificative finale écrite d'une durée de 15 à 20 mn.

Les résultats sont retranscrits par le formateur dans la grille de certification des compétences du SST fournie par l'INRS.

Équivalence : Les titulaires du SST, à jour de formation continue, sont réputés détenir l'unité d'enseignement PSC1.



Le certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) délivré par le CASC est **valable 24 mois**. Avant la fin de cette période de validité, le SST devra suivre et valider une formation de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC).

• Faites confiance aux experts de la prévention et du secours

Qui mieux que les sapeurs-pompiers peut vous apprendre à identifier un risque, mettre en place un dispositif de formation efficace et porter secours aux victimes d'accidents, de malaises... ?

Nos 160 intervenants sont tous sapeurs-pompiers au SDMIS* et experts sur des domaines multiples (risque électrique, chimique, etc).



• En choisissant le CASC...

> Vous contribuez au financement des œuvres sociales des sapeurs-pompiers du Rhône et de la métropole de Lyon.

Le CASC assure la gestion des œuvres sociales des agents du SDMIS (complémentaire santé, prévoyance, assurance en cas d'accident ou de décès, etc.).



> Vous soutenez les missions d'intérêt général des sapeurs-pompiers du Rhône et de la métropole de Lyon.

● CASC APPUI : équipe de sapeurs-pompiers du SDMIS intervenant bénévolement sur différents théâtres d'opération afin de porter assistance aux populations sinistrées lors de catastrophes naturelles (séismes, typhons...), et/ou de soutenir les services de sécurité locaux (don de matériels, formations...)

● Musée des sapeurs-pompiers Lyon-Rhône : Musée de France accueillant chaque année plus de 11 000 visiteurs. Il s'engage auprès d'enfants hospitalisés ou en perte de repères pour leur apporter la culture et les valeurs des sapeurs-pompiers.

EN SAVOIR PLUS / SOUTENIR NOS ACTIONS**

www.soutenezlespompiers69.fr

*Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours

**Don donnant lieu à déduction d'impôt

• Tarif et financements

Tarif : 120 € TTC par apprenant

Prises en charges financières possibles : OPCO

